

Elections législatives

Que chacun assume son choix et respecte celui des autres

Le Togo renouvelle son Assemblée nationale dans trois jours. Le processus est suffisamment avancé avec d'ailleurs l'arrivée des observateurs internationaux. Pendant que les partis engagés dans cette bataille électorale continuent leurs opérations de charme, ceux de la Coalition...



PAGE 3

ETRANGER



Côte d'Ivoire / Opposition

Après les déboires avec le RHDP, Bédié se tourne vers le FPI de Gbagbo

Allié jusqu'en 2018 du parti au pouvoir, le PDCI de l'ancien président Henri Konan Bédié s'est au final désolidarisé du parti du président Alassane Ouattara pour faire cavalier seul aux élections régionales et municipales...

PAGE 4

DIPLOMATIE



Incidents devant l'Ambassade du Togo en France

Une enquête ouverte

L'ambassade du Togo en France a condamné dimanche dernier les incidents enregistrés lors d'une manifestation d'un groupuscule de Togolais devant ses locaux à Paris.

PAGE 2

Cop 24 / Changement climatique

Adoption d'un Paquet climat à Katowice en Pologne

La 24e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a officiellement pris fin le vendredi 14 décembre dernier,...

PAGE 9



Législatives du 20 décembre / Nous y sommes !

Les Forces de sécurité et de défense ouvrent le « banc électoral » aujourd'hui

C'est une disposition de la loi électorale de notre pays qui acte depuis plusieurs années le vote par anticipation des Forces de sécurité et de défense, et cela pour permettre à ces derniers de suivre et d'encadrer de façon pratique les consultations électorales le jour même. Pour joindre l'acte à cette disposition, le gouvernement togolais, au cours du Conseil des ministres du 8 novembre dernier avait pris un décret relatif au vote...

PAGE 3

EDITO

Le pari du 20 décembre, en voie d'être gagné !

Le Togo est à la veille des élections législatives historiques. L'un des actes forts – et non évident à réussir au départ, au regard du contexte politique actuel – demeure la campagne électorale. A quelques heures du clap de clôture de cette campagne, le gouvernement togolais, la Force Sécurité Elections (FOSE 2018), les partis politiques, les candidats indépendants, etc. engagés dans la course aux 91 sièges à l'Assemblée nationale peuvent se targuer d'avoir « remporté ensemble » une première victoire :...

PAGE 3



	SOMMAIRE	<p>Bénin Le FCBE furieux après l'arrestation de Komi Koutché</p>  <p>P 4</p>	<p>Gouvernance économique La diaspora togolaise a transféré plus de 400 millions de dollars vers le pays 2018</p>  <p>P 5</p>	<p>Festival de Zagora La représentation de la migration dans le cinéma africain</p>  <p>P 10</p>	<p>A la présidence de la République Faure Gnassingbé a reçu le patron de l'Ufoa</p>  <p>P 11</p>
---	----------	---	---	---	---

Incidents devant l'Ambassade du Togo en France Une enquête ouverte

L'ambassade du Togo en France a condamné dimanche dernier les incidents enregistrés lors d'une manifestation d'un groupuscule de Togolais devant ses locaux à Paris.

« Depuis quelques temps certains membres de la diaspora togolaise, prenant prétexte de la situation politique qui prévaut au Togo, se livrent à des menaces et des actes de violence et de vandalisme contre les locaux de l'Ambassade », lit-on dans un communiqué.

Ces actes, souligne le communiqué, « ont atteint leur paroxysme le samedi 15 décembre 2018, lorsqu'un groupe de manifestants surexcités se sont déchaînés en cherchant à incendier les locaux de l'Ambassade et tout ce qui se trouvait aux

abords ».

Dans leur retraite, et en raison de l'intervention de la police française, les manifestants ont abandonné sur les lieux des pneus, une dizaine de bouteilles d'essence, une trentaine d'autres bouteilles d'alcool vidées de leur contenu, un marteau et des banderoles hostiles aux dirigeants togolais. Cet arsenal était destiné à l'accomplissement d'actes criminels.

Pour faire la lumière sur ces incidents, l'ambassade informe de l'ouverture d'une enquête destinée à retrouver

tous les auteurs de ces actes et agissements, afin qu'ils en répondent.

« L'Ambassade c o n d a m n e vigoureusement ces actes répréhensibles et rappelle à tout un chacun qu'elle demeure une administration publique au service de tous, n'ayant jamais organisé une activité à caractère politique au profit d'un camp ou d'un autre ».

Aussi invite-t-elle ces membres de la diaspora togolaise à la retenue et à la tolérance et leur rappelle que le comportement par lequel ils s'illustrent est



Batiment de l'Ambassade du Togo en France

malheureusement aux antipodes de la conduite exemplaire que doivent avoir des ressortissants étrangers dans un pays d'accueil.

Enfin l'ambassade réitère sa disponibilité à continuer de jouer

pleinement le rôle qui est le sien, pour la protection des ressortissants togolais vivant dans son ressort et pour le rayonnement du Togo en France.

Avec 24hinfo

Zio

Inauguration du système moderne d'information

L'inauguration du système moderne de l'information s'est tenue le samedi 1er décembre 2018 en présence des autorités de la localité.

Le système moderne de l'information qui a été installé dans le Zio a pour but de permettre une meilleure transmission des informations à la population locale. Il devra permettre au Comité Local d'éduquer la jeunesse, de former et de sensibiliser la population sur le vivre-ensemble, le civisme et le comportement du citoyen en démocratie.

Kozah

Les agents des communes formés sur le budget participatif en pratique à Kara

Les agents des communes ayant bénéficié de l'élaboration des fichiers des contribuables ainsi que les étudiants en licence professionnel en planification ont été formés du 4 au 6 décembre 2018 à Kara sur le budget participatif. L'objectif est de favoriser le dialogue et la concertation entre les acteurs locaux dans le processus et l'adoption de plan d'action budgétisé annuel dans les communes. Aussi, cette formation a permis aux participants d'avoir une compréhension de la gouvernance locale, de maîtriser le processus de mise en œuvre du budget.

Agoè-Nyivé

CAP s'installe à Agoè Téléssou

Le représentant du pouvoir central a inauguré le jeudi 6 décembre 2018 la station d'essence CAP Agoè Téléssou Elavagnon en présence des représentants des directeurs de sociétés.

Cette installation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la vente illicite des carburants frelatés à chaque coin des rues dans la localité. C'est également une occasion de rapprocher le service de la clientèle et de rompre définitivement avec la chaîne des pénuries intempestives d'essence constatée afin de permettre le développement économique et sociale de la préfecture.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... C'est d'avoir accepté de battre campagne en faisant fi à toute logique de violence, de provocations, d'adversités puériles... Le résultat en est que la campagne électorale s'est déroulée sans heurts et sans violences. Et cela est suffisant pour être un motif de satisfaction pour l'Etat togolais qu'on accuse à tort de s'engager et d'avancer dans un processus électoral que des groupuscules politiques ont fait « le choix démocratique » de rejeter et de refuser. Cette sérénité d'ensemble

qui a gouverné la campagne électorale est importante à souligner, car rien n'était gagné d'avance ! Des individus qui se sont librement écartés du processus avaient – et continuent toujours – de promettre le feu, le déluge, etc. au gouvernement pour empêcher la tenue des élections.

Aujourd'hui, nous sommes à la veille de ces élections tant attendues, dont le ton est d'ailleurs donné par le vote des Forces de défense et de sécurité, ce jour-même. En d'autres mots, nous sommes de plain-pied déjà dans les élections. Le grand mérite

va certes au gouvernement pour sa détermination, son abnégation, son sens de responsabilité... à rebours du regard de ces esprits retors, ces défaitistes, ces Cassandres qui à coup de jérémiades, de mauvaises langues de toutes sortes, continuent dans l'ignorance de profaner le grand fétiche qui veille sur eux et les protègent. C'est-à-dire, les institutions de la République qui ont besoin d'être fortes face à des situations difficiles, à des ouragans, à des tempêtes.... semblables à tout ce que nous traversons depuis le mois d'août 2017.

Malgré les appels à boycott qui ont ponctué les différentes étapes du processus électoral en cours dans notre pays, malgré les menaces de le faire échouer, malgré les appels à manifestations violentes de ces individus – dont la réflexion trouve souche dans celle, disparate et écarlate, des leaders la Coalition des 14 partis de l'opposition...le processus a fait son chemin et tous les Togolais ayant à cœur de voir leur pays aller de l'avant, ne peuvent que s'en féliciter.

Enfin, l'autre source d'espérance et de satisfaction pour ces types

de Togolais, serait de voir que ces boudeurs souvent coutumiers de la discorde, par la force des choses se disqualifient eux-mêmes pour laisser place à de nouveaux acteurs ! Ceux-là qui n'écumeront pas de rage, comme les autres, mais les mers, pour honorer l'image de la terre de nos aïeux et participer véritablement à sa construction. Ils sauront ainsi donner force et respect à « ces fétiches » légués par nos aïeux – nos institutions républicaines – pour qu'elles veillent encore sur nous et qu'à nos tours, nous sachons respecter.

Dieudonné Korolakina

Législatives du 20 décembre / Nous y sommes ! Les Forces de sécurité et de défense ouvrent le « banc électoral » aujourd'hui

C'est une disposition de la loi électorale de notre pays qui acte depuis plusieurs années le vote par anticipation des Forces de sécurité et de défense, et cela pour permettre à ces derniers de

suivre et d'encadrer de façon pratique les consultations électorales le jour même. Pour joindre l'acte à cette disposition, le gouvernement togolais, au cours du Conseil des ministres du 8 novembre dernier avait pris

un décret relatif au vote par anticipation des forces de l'ordre et de sécurité. Le décret, autorise les hommes de troupe à voter 72 heures avant le jour des élections. La Commission Électorale Nationale Indépendante



(Céni) a par la suite, publié la liste des centres et bureaux de vote à cet effet. 201 bureaux sont mis en place sur l'étendue du territoire

national pour permettre aux forces de l'ordre et de sécurité d'accomplir leur devoir de citoyen.

TM

Législatives Que chacun assume son choix et respecte celui des autres

Le Togo renouvelle son Assemblée nationale dans trois jours. Le processus est suffisamment avancé avec d'ailleurs l'arrivée des observateurs internationaux. Pendant que les partis engagés dans cette bataille électorale continuent leurs opérations de charme, ceux de la Coalition qui ont appelé au boycott et leurs soutiens ne cessent de faire circuler des messages dans les médias et surtout sur les réseaux sociaux. Malheureusement, bon nombre de ces messages appellent à la violence. Des menaces sur la vie de ceux qui décideront d'aller voter le 20 décembre. Là, ce n'est plus de la démocratie, parce qu'en démocratie chacun est libre de son choix et l'assume.

Décider de ne pas s'inscrire dans le processus électoral et de ne pas aller voter, est un choix démocratique que tout le monde respecte. Ceux qui ont fait ce choix en sont libres et doivent l'assumer. Cela veut dire qu'ils doivent rester tranquillement chez eux lors de la campagne électorale ainsi que le jour du vote ou vaquer à leurs

occupations sans perturber le processus. Ils doivent respecter le choix de ceux qui ont décidé de souscrire au processus.

Mais il est ahurissant de constater que des compatriotes publient des messages de menaces du genre « si vous voulez rester en vie n'allez pas voter le 20 décembre » ou « celui qui veut revenir chez lui dans un cercueil n'a qu'à

aller voter le 20 décembre ». Si nos souvenirs sont bons, les leaders de la C14 et leurs soutiens clamaient haut et fort avoir la majorité des Togolais de leur côté.

Il est donc surprenant de constater que ces derniers recourent à des manœuvres aussi basses dans l'optique d'entraîner un fort taux d'abstention. La démocratie voudrait que chaque camp délivre

son message et laisse le peuple togolais décider librement. Si les Togolais sont massivement contre le processus électoral, cela se verra au moment venu. Mais s'ils sont pour, ils iront en grand nombre voter. Utiliser des menaces pour leur faire peur et les obliger à rester chez eux est antidémocratique et risque de biaiser le résultat final.

La sagesse aurait voulu que la Coalition et ses soutiens passent leur message de boycott dans le respect de la loi et de la pluralité des positions. Et s'ils parviennent à avoir gain de cause auprès des

populations, ce sera à leur actif. Ils auront prouvé aux yeux de la communauté nationale et internationale que les Togolais sont massivement contre le processus.

Mais l'attitude que les opposants au processus adoptent actuellement les décrédibilise plutôt. En général, ce sont les terroristes qui menacent les populations pour les amener à boycotter un acte citoyen. Nous n'osons pas croire que des compatriotes veulent être catégorisés ainsi. Que chacun assume son choix et respecte celui des autres.

Edem Dadzie

A quelques heures de la fin de la campagne électorale La FOSE accompagne 98 meetings et 17 caravanes

Le processus électoral est presque à son terme. Dans 72 heures, les Togolais iront aux urnes pour choisir les 91 députés. Et en ces derniers jours de campagne électorale, la Force de sécurité des élections fait un encadrement parfait des différentes activités. Pour ce lundi, c'est 98 meetings et 17 caravanes qui ont été organisés par les partis politiques. Toute chose qui annonce un scrutin apaisé.

COMMUNIQUE DE LA FOSE 2018 SUR SES ACTIVITES

- Lundi 17 Décembre 2018 -

Ce 17 décembre 2018, 14ème et avant dernier jour de la campagne électorale, la Force Sécurité Elections (FOSE 2018) était encore sur le terrain pour sécuriser les activités des partis et groupes d'indépendants engagés dans le processus.

Elle a assuré la couverture sécuritaire de 98 meetings et 17 caravanes sur toute l'étendue du

territoire national.

Elle ne déplore aucun incident.

La FOSE réitère son engagement à garantir la sécurité de tous les citoyens et le bon déroulement du processus électoral en toute impartialité.

Suivez désormais tous les jours, et ce jusqu'au 20 décembre, le journal de la FOSE.

La FOSE

Côte d'Ivoire / Opposition

Après les déboires avec le RHDP, Bédié se tourne vers le FPI de Gbagbo

Allié jusqu'en 2018 du parti au pouvoir, le PDCI de l'ancien président Henri Konan Bédié s'est au final désolidarisé du parti du président Alassane Ouattara pour faire cavalier seul aux élections régionales et municipales d'octobre 2018. Jeudi dernier, c'est vers le Front populaire ivoirien de Laurent Gbagbo que se tourne le plus vieux parti politique de la Côte d'Ivoire pour tenter une alliance de la dernière chance avant la présidentielle de 2020.

L'ancien président a laissé entendre dernièrement qu'il pourrait se représenter lors de la prochaine présidentielle. Selon Sylvain NGuessan, analyste politique ivoirien, il y a trois hypothèses pour expliquer cette annonce surprise, même si, personnellement, il privilégie celle de se mettre en avant pour protéger son futur dauphin des coups éventuels de leurs adversaires.

« La première, c'est qu'il souhaite vraiment être candidat pour la présidentielle de 2020. La seconde des hypothèses, c'est qu'il essaie de couvrir ses lieutenants qui voudraient être candidat [...] de sorte qu'ils puissent respirer un tant soit peu. La troisième des hypothèses, ce serait que le président Bédié essaie de calmer ces lieutenants-là, parce que ça va dans tous les sens, le temps

de choisir le candidat du PDCI au temps opportun», explique l'analyste qui ajoute par ailleurs que « le 26 janvier prochain, Monsieur Alassane Ouattara et le camp présidentiel essaieront de mettre en place le RHDP unifié qui a [déjà] débauché de nombreux cadres du PDCI - on ne finira pas de les citer ».

« En face, Monsieur Bédié essaie de mettre en place une machine qui puisse



Gbagbo et Bédié (archives)

pouvoir tenir face à ce RHDP unifié. Sur le champ politique ivoirien, lors des dernières élections qui ont vu les trois formations politiques se présenter, le président Laurent Gbagbo avait recueilli 37 % des suffrages, le président Alassane Ouattara 32 % et

le président Konan Bédié avait eu 25 % de l'électorat. C'est vrai que ces chiffres ont varié depuis, il y a eu le basculement de part et d'autre, il sera difficile pour le PDCI seul de venir à bout du RHDP», ajoute M. Sylvain NGuessan

T.M.

Sénégal / Présidentielle 2019

Les candidatures de Karim Wade et Khalifa Sall attendues

Adversaires du président Macky Sall les plus scrutés de la scène politique depuis plusieurs années déjà, Karim Wade et Khalifa Sall semblent décidés à prendre part à la présidentielle de 2019.



Karim Wade et Khalifa Sall

Pour le moment, une douzaine de prétendants ont effectué leur dépôt, notamment le président Macky Sall, l'ancien Premier ministre Idrissa Seck ou encore la figure montante de la politique sénégalaise, Ousmane Sonko.

Annoncé ce lundi 17 décembre, le dépôt de dossier de candidature de Khalifa Sall est en cours devant le greffe du Conseil constitutionnel. C'est Babacar Thiouye Bâ et Idrissa Diallo qui ont été désignés pour déposer la candidature de l'ancien maire de Dakar. L'ancien député maire a pour ce faire, créé une plateforme dénommée «Taxawu Senegaal ak Khalifa Sall ». Pour Karim Wade, c'est son émissaire Oumar Sarr qui a fait le déplacement du Conseil constitutionnel pour déposer la candidature

du fils de l'ancien président Abdoulaye Wade. En exil au Qatar depuis des mois, Karim Wade est menacé par les autorités, en cas de retour, d'aller directement en prison s'il ne paie pas son amende de 200 millions d'euros.

À l'heure où ils s'engagent dans la dernière ligne droite menant à la course au fauteuil présidentiel, « Karim » et « Khalifa » ont bien plus en commun que l'initiale de leur prénom. Tous deux ont été condamnés par la justice pour des délits financiers, le premier à six ans, en 2015, le second à cinq ans, en 2018.

Le Conseil constitutionnel aura jusqu'au 26 décembre 2018 pour recevoir les candidatures des prétendants à la succession de Macky Sall.

T.M.

Bénin

Le FCBE furieux après l'arrestation de Komi Koutché

Au Bénin, le parti des Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE) réagit à l'arrestation de son deuxième secrétaire exécutif adjoint, Komi Koutché, dans un dossier lié à sa gestion en qualité de patron du Fonds national de micro-crédit.

Komi Koutché, ex-ministre d'Etat chargé de l'Economie dans le gouvernement de l'ancien président béninois Yayi Boni a été arrêté le 14 décembre, à l'aube à Madrid. La police espagnole exécutait un mandat d'arrêt international émis par la justice béninoise dans un dossier lié à la gestion de Komi Koutché en qualité de patron du Fonds national de micro-crédit.

Le parti Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE) par la voix de son porte-parole Nouréni Atchadé a condamné cette arrestation et accuse le pouvoir de Patrice Talon de s'acharner de façon répétée contre l'opposition.

« Le parti FCBE dénonce le caractère arbitraire et frauduleux d'un supposé mandat d'arrêt international délivré par le Bénin est curieusement inconnu de l'avocat des intéressés et condamne l'injustice répétitive dont sont victimes les dirigeants du parti FCBE tendant à les priver de leurs droits civiques et politiques », a-t-il déclaré à la presse au siège du parti à Cotonou, ce 16 décembre 2018.

« Le FCBE exige la libération



Komi Koutché

immédiate et sans condition du camarade Komi Koutché et le respect de ses droits, a poursuivi Nouréni Atchadé. Il réaffirme son soutien indéfectible au camarade Komi Koutché et le rassure de sa détermination à l'accompagner dans cette nouvelle épreuve qu'il traverse », a-t-il renchéri. Figure majeure de l'opposition béninoise, Komi Koutché, âgé de 40 ans, est soupçonné d'enrichissement illicite et de détention illégale de fortes sommes d'argent. En février dernier, s'appuyant sur une ancienne affaire d'argent volé à son

domicile, le ministère de la Justice avait demandé aux députés de se prononcer sur un renvoi devant la Cour de justice, jugeant suspecte la présence de grosses sommes d'argent chez l'ancien ministre.

Contre toute attente, en septembre dernier, députés de l'opposition, mais aussi de la mouvance présidentielle l'avaient défendu et rejeté la demande de poursuite à son encontre, alors que quatre autres ministres de Boni Yayi avaient été renvoyés devant la Haute Cour de justice.

Rfi.fr

Promotion de l'emploi et sécurité au travail au Togo

Evaluation de l'accord de coopération entre la France et le BIT

L'Ambassadeur de France au Togo Marc Vizy a reçu vendredi dernier l'administrateur général au ministère du Travail et des Affaires sociales Stéphane Clément. La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une mission d'évaluation de l'accord de coopération entre la France et le Bureau international du travail (BIT). Le Togo bénéficie de deux programmes de cet accord pour la promotion de l'emploi et la sécurité au travail.

L'accord de coopération France - BIT permet de financer deux programmes au Togo. Il s'agit d'abord du programme « Promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté » (APERP). Ce programme est financé à hauteur de 6,8 millions d'euros par la France. Il sera réalisé sur une période de 8 ans. L'APERP couvre les pays d'Afrique francophone dont le Togo et ceux de l'Union pour la Méditerranée.

Le programme « Promotion de l'emploi et réduction de la pauvreté » vise à améliorer les conditions de vie des populations en mettant en œuvre des activités favorisant le développement de l'emploi. Le programme s'inscrit dans l'Agenda de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour un travail décent. Au Togo, ce programme permettra d'améliorer l'employabilité de la main d'œuvre à travers la

formation professionnelle et l'apprentissage.

Le second programme est intitulé : « Gouvernance du travail dans les TPE/PME ». Il est également financé par la France à hauteur de 4,5 millions d'euros. Le programme permettra d'aider les TPE/PME à prévenir les risques professionnels, à améliorer les conditions de travail et faire respecter les droits et principes fondamentaux du travail. Selon l'ambassade de France au Togo, ce programme « répond à un enjeu évident pour le Togo. Il permettra de renforcer à la fois le respect des Principes et Droits fondamentaux au travail et la santé et sécurité au travail dans les



Noel Bataka, coordonnateur du Mifa

TPE/PME, et apporter un soutien à l'administration et l'inspection du travail pour la mise en œuvre du travail décent ».

La mission d'évaluation de l'accord de coopération

France - BIT permettra entre autres de constater l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces deux projets au Togo.

Félix Tagba

Mifa

La campagne d'enregistrement et d'identification des acteurs agricoles prolongée au 21 décembre

Les acteurs de la chaîne de valeur agricole ont jusqu'au 21 décembre prochain pour s'inscrire pour la campagne d'enregistrement et d'identification. Cette campagne lancée le 28 novembre dernier par le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) a pour objectif de répondre au besoin de financement des acteurs de la chaîne de valeur agricole. La nouvelle date permettra aux retardataires de s'inscrire pour cette campagne.

Initialement prévue pour prendre fin le 7 décembre dernier, la campagne d'enregistrement et d'identification des acteurs de la chaîne de valeur agricole est prolongée jusqu'au 21 décembre. En prolongeant cette date, les responsables du Mifa veulent permettre à tous les acteurs du domaine et ceux qui veulent investir dans ce domaine de s'inscrire. A travers la campagne

d'enregistrement et d'identification des acteurs agricoles, le Mifa veut préparer une meilleure prise en charge des acteurs de la chaîne de valeur agricole. Elle permettra de recenser les entreprises et les acteurs qui interviennent dans ce domaine au Togo et ceux qui désirent y investir.

Selon le bureau d'implémentation du Mifa, la campagne vise à « apporter

de meilleures réponses aux besoins de financement, aux débouchés, aux opportunités de services et aux divers partenariats entre les acteurs des chaînes de valeur ». Les informations vont permettre au Mifa de mieux planifier les offres de solutions aux besoins.

Depuis son lancement, le Mifa a permis d'accompagner plus de



Noel Bataka, coordonnateur du Mifa

3500 agriculteurs togolais. Et 122 coopératives ont bénéficiées des accompagnements des Conseillers d'exploitation

agricole (CEA). Le mécanisme a permis d'octroyer 650 millions de FCFA.

F.T.

Gouvernance économique

La diaspora togolaise a transféré plus de 400 millions de dollars vers le pays 2018

La diaspora togolaise joue un grand rôle dans l'économie togolaise. En témoigne une étude de la Banque mondiale sur la migration et le développement. Cette étude estime à plus de 400 millions de dollars, soit 232 milliards de CFA, le montant des transferts de fonds envoyé par la diaspora togolaise en 2018. La diaspora togolaise fait partie des plus dynamiques en Afrique.

Les Togolais vivant à l'étranger sont estimés à 2 millions dont 30% en Europe et en Amérique du nord. Cette population togolaise à l'étranger constitue une source d'investissement pour le pays. Elle contribue

au développement socioéconomique du Togo à travers des transferts de fonds. La diaspora togolaise est l'une des plus dynamiques en Afrique en termes de transfert de fonds.

Selon les estimations, les

transferts de fonds de la communauté togolaise vivant à l'étranger devraient atteindre 400 millions de dollars, soit 232 milliards de CFA en 2018. Ceci fera du Togo l'un des pays ayant plus bénéficié de transferts de fonds de sa diaspora sur

le continent. En Afrique, le Nigéria est le pays dont la diaspora envoie plus de fonds avec 25 milliards de dollars. Il est suivi par le Ghana avec 3,8 milliards de dollars, ensuite par le Sénégal avec 2,7 milliards, le Kenya (2,1 milliards), le Zimbabwe (1,9 milliards), le Mali (1 milliard), l'Afrique du sud (900 millions), l'Ouganda (800 millions) et l'Ethiopie (500 millions).

Les transferts de fonds de la diaspora togolaise devraient contribuer en 2018 à 8,2% du PIB.

En 2017, selon le rapport sur l'Aide publique au développement, les fonds envoyés par la diaspora togolaise s'élevaient à 483 millions de dollars. 53% de ces fonds ont servi à assister les familles et amis.

F.T.

Source : Togofirst.com

Sécurité routière

Appel au bon sens et à la responsabilité des usagers de la route

Le mois de décembre rime avec la récurrence des accidents de circulation. Plusieurs initiatives sont prises par les autorités togolaises pour réduire ce fléau qui peut être combattu avec la courtoisie sur les voies publiques, la limitation de la vitesse, le respect du code de la route. A ce titre, la première édition de la journée nationale de la sécurité routière a été célébrée le 20 novembre 2018, au Togo. Placée sous le thème, « Courtoisie sur nos routes pour sauver des vies », cette journée est une initiative du ministère des Infrastructures et des Transports en collaboration avec les ministères en charge de la Sécurité et de la Santé.

Un bilan alarmant des accidents qui interpelle



Ministre Yark Damehame

Selon un bilan dressé par le ministre togolais de la Sécurité et de la Protection civile, Yark Damehame, les accidents de la route ont fait 580 morts au Togo en 2017. Un chiffre en hausse par rapport aux statistiques de 2016 qui font état de pas moins de 501 morts. Dans le détail, les routes au Togo ont enregistré 5 181 cas d'accidents au cours de l'année 2017, avec un bilan de 8 624 blessés et 580 morts. Un chiffre en augmentation par rapport au bilan de l'année 2016, durant laquelle le nombre de décès a atteint 473 morts. « Le véhicule ne se déplace pas tout seul, la moto ne roule pas toute seule. Le non-respect du code de la route, c'est l'homme. La conduite en état d'ébriété,

c'est l'homme, le téléphone au volant, c'est l'homme, le refus de porter le casque, c'est l'homme. Et les conséquences sont là: les morts et les blessés sur nos routes », a déploré Yark Damehame qui s'est alarmé de la recrudescence des accidents meurtriers.

Le 03 août 2018, Yark Damehame et son collègue Nisao Gnofam en charge des Transports et Kodzo Adédzé, commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), ont dressé le bilan du premier semestre de 2018 lié à la sécurité routière. Le bilan est autant alarmant que celui de l'année dernière. 286 personnes ont perdu la vie dans les accidents de route

et 3817 personnes blessées. En tout, l'on compte 2840 cas d'accidents répartis comme suit: motos 3348, voitures (1716 taxis, gros porteurs 219, trains 4). Les raisons de ces accidents sont les mêmes: les excès de vitesse, le défaut de maîtrise des engins, le non-respect du code de la route etc. Le ministre de la

Sécurité a précisé que 63% des accidents en question sont occasionnés par les engins à deux roues. « La plupart des accidents sont dus à l'excès de vitesse, au manque d'entretien des véhicules et plus généralement au non-respect du code de la route », a-t-il ajouté.

Politique de port de casque au Togo

L'Assemblée nationale togolaise a adopté le 4 juin 2013, un nouveau code de la route exigeant entre autres le port du casque pour les motocyclistes. Et depuis le mois d'avril 2014, les Togolais respectent strictement cette loi. Il est difficile pour ne pas dire impossible de rouler à moto, sans porter son casque de protection. Ce comportement à entendre les habitants, fait suite à une disposition parlementaire afin de limiter les décès provoqués par les accidents de la circulation.

porter le casque. Mais depuis que je me suis rendu compte que cette décision a été prise pour épargner nos vies en cas d'accident je ne sors jamais sans mon casque. Et je suis très content de la décision du gouvernement », a-t-il précisé.

Florence Oulouhou, une jeune promotrice de microfinance n'a pas attendu que les agents de sécurité commencent à sévir pour porter son casque. Cela fait plus d'un an qu'elle le porte à chaque fois qu'elle est sur son engin. « Le corps de la



Accident routier à Adidigomé

De l'avis de Sodja Koffi, un jeune motocycliste de 25 ans, au départ les populations étaient réticentes quant au respect de cette norme. Mais depuis que les autorités ont décidé de sanctionner les contrevenants à la loi en leur faisant payer 5 000 CFA, tout le monde s'en est accommodé. « Au début, je ne voulais pas

femme est un peu spécifique. Avec nos longs cheveux et les mèches que nous portons, porter un casque, en plus, donne trop de chaleur et un poids supplémentaire pour nos têtes. Mais je porte mon casque parce qu'il s'agit de la protection de ma vie », a-t-elle souligné. Pour les conducteurs de taxi moto il

est déjà difficile de se remplir les poches, le marché de la clientèle étant rude et si en plus de cela ils doivent payer des contraventions de 5 000 F CFA, ils ne s'en sortiront jamais. Par conséquent, ils préfèrent s'acheter un casque à 6 000 CFA pour d'abord se protéger et faire des économies en plus. A entendre les uns et les autres, cette acceptation de la loi est consécutive aux multiples sensibilisations faites par les autorités, avant de passer à la

phase répressive et de celles de certaines organisations de la société civile telles que Seed Togo, Action pour les victimes de la route, le Réseau des communicateurs sur le handicap au Togo, etc. Ce nouveau code de la route adopté le 4 juillet 2013 inclut également le port de la ceinture de sécurité, interdit l'utilisation du téléphone portable dans la circulation.

Source: *Le faso.net*

recensé puis sensibilisé les auto-écoles sur toute l'étendue du territoire. Cette mesure du gouvernement togolais qui veut sécuriser les transports routiers en proie à la recrudescence des accidents de circulation, fait réagir certains acteurs. Les moniteurs d'auto-écoles qui s'estiment être « Les premiers instructeurs des candidats au permis de conduire »,

réclament que leur profession soit réformée.

« Le gouvernement semble minimiser la formation des moniteurs. Aucune séance de renforcement de compétences n'est envisagée. C'est inquiétant », indique l'un d'eux qui exerce le métier depuis une dizaine d'années

Source: *Jeune Afrique*

Lutte contre la fraude au permis de conduire

Comment réussir le port de la ceinture de sécurité?



Tous pour une conduite plus responsable

Le Togo dit-il adieu aux fraudes dans l'obtention du permis de conduire? Les autorités souhaitent en tout cas y parvenir avec l'entrée de nouvelles dispositions encadrant l'organisation de l'examen conduisant à l'obtention du précieux document. L'inscription et une partie de l'examen seront désormais informatisées. Un processus géré à partir d'un logiciel (Certif) conçu à cet effet. La réforme répond aux normes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et veut mettre fin aux irrégularités.

« Il ne revient plus à un examinateur de décider du sort des candidats », explique Agbokpè Kokou, directeur des transports routiers et ferroviaires. Jusqu'alors, en l'échange de 30 ou 40 000 CFA,

un candidat pouvait s'assurer de l'obtention de ce sésame. Désormais, le candidat est tenu, dans la phase théorique de l'examen, de répondre dans l'une des six langues autorisées (Français, Ewé, Mina, Kabyè, Kotokoli, Moba), à vingt questions proposées par la plateforme Certif.

Cette épreuve porte sur la sécurité routière, le code de la route et le secourisme. Lors de la phase pratique, celle de la conduite, le véhicule est muni d'une caméra pour enregistrer la progression du candidat dont l'aptitude continue d'être évalué par un examinateur.

La vidéo sert donc de témoin pour éviter que l'une ou l'autre des parties ne soit tentée de tricher. Pour mettre en place cette nouvelle politique, les autorités togolaises ont

Pas de vêtement trop épais: La sangle ventrale de la ceinture de sécurité doit être portée très bas afin qu'elle s'appuie sur les ailes iliaques du bassin, une partie du corps très résistante. En cas de choc, une couche trop épaisse de vêtements peut provoquer un « sous-marinage ». Le corps glisse sous la sangle basse et déplace celle-ci sur l'abdomen avec un risque de graves lésions internes en cas de trop forte compression.

Pas de siège incliné à plus de 110°: Il y a du danger à voyager sur un siège trop incliné. En cas de choc, le passager trop allongé peut glisser sous sa ceinture ventrale, sortir de son siège et heurter les structures de l'habitacle sur lequel il est projeté.

Bien régler son appui-tête: La tête et le cou sont les parties les plus exposées et les plus fragiles en cas d'accident. L'appui-tête doit

être parfaitement ajusté pour protéger la boîte crânienne et empêcher que la nuque se brise.

Bien positionner sa ceinture à mi-épaule: La ceinture retient avec la sangle ventrale le bassin mais aussi le thorax du passager avec la sangle latérale. Une ceinture mal positionnée à mi-épaule peut entraîner une sortie du siège et de nombreux traumatismes après avoir heurté les structures de l'habitacle.

Bien accrocher sa ceinture: Les dispositifs de retenue d'aujourd'hui sont équipés d'un prétensionneur, un dispositif qui se déclenche en cas de choc et qui tire la ceinture vers l'arrière plaquant le corps contre le dossier du siège. En accrochant sa ceinture, il faut donc tirer sur le baudrier pour tendre ce prétensionneur.

Réalisé par *Attipoe Edem Kodjo*

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recherche un Responsable Média de Niveau BAC +3 avec une parfaite connaissance du Togo et de l'environnement média et digital.
Être bilingue.

Contact :
(+228) 98-21-64-41

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HOTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

La valeur de la femme

Pour faire une femme, il est écrit dans le Talmud des Hébreux, un livre où les écrits des Rabbins sont compilés, à travers des âges...
A la fin, il est dit :
... Soyez très prudent avant de faire pleurer une femme...
Car Dieu compte leurs larmes !...
La femme est venue dans la nervure de l'homme. Non pas de ses pieds pour être un pas au dessus.
Non plus de sa tête pour être supérieure, mais de sa côte... pour être l'égale.
...Sous votre bras, pour être protégée...Et sous le côté de son cœur pour être aimée.

Blague

O h diarrhée,
Toi qui vient avec violence,
Et rapidité,
Toi qui nous donne le courage de chier,
Même à minuit sans craindre les fantômes nocturnes,
Nous te rendons hommage,
Toi qui fait marcher les vieux, les jeunes et les enfants comme des miss,
Grace à toi nous pouvons nous déshabiller en quelques secondes comme les spider men,
Toi qui es prêt à nous humilier n'importe où et n'importe quand,
S'il te plait, attaque celui qui lit ce message et prend plaisir de la situation et épargne celui qui le lit et le partage.

Jeu



Trouvez l'intrui

Feridama 2018 au Bénin

Les masques Zaouili, Guèlèdè et Dogon désormais sur la liste de l'Unesco

Des masques inscrits sur la liste de l'Unesco sur scène à Cotonou. Cette inscription sur la liste de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco marque un exploit pour le festival des rituels et des danses masquées (Feridama), qui est à sa 9ème édition. Le festival culturel s'est étendu sur cinq jours et a pris fin le 16 décembre dernier à Cotonou.

Les masques Zaouili de la Côte d'Ivoire, les masques Guèlèdè du Bénin et les masques Dogon du Mali sont les patrimoines inscrits sur la liste de l'Unesco à l'occasion de la 9ème édition du Festival des rituels et des danses masquées (Feridama).

Le Feridama dédié à la valorisation des sociétés de masques de cinq pays de

l'Afrique de l'Ouest dont le Bénin, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Togo s'est focalisé cette année sur les sociétés de masques agrées par l'Organisation des Nations unies pour la science et la culture (Unesco) quant à leur inscription sur sa liste de sauvegarde du patrimoine immatériel de l'humanité.

A cet effet, sur la

scène du festival à Cotonou ces sociétés de masques en provenance de la Côte d'Ivoire, du Bénin, et du Mali ont inscrit leurs masques sur la liste de sauvegarde du patrimoine immatériel de l'humanité.

Par ailleurs, les sociétés de masques comme les feuilles du Burkina Faso et les échasses du Togo



ont pris à l'évènement parce qu'elles sont déjà sur la liste indicative pour aboutir sur celle de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Le volet scientifique de la présente édition du Feridama se tiendra

du 6 au 8 mars 2019 en présence des experts de l'Unesco et des membres du Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF).

N.E.

Festival de Zagora

La représentation de la migration dans le cinéma africain

En marge de la 15ème édition du Festival international du film transsaharien de Zagora (Maroc), une conférence planche sur la représentation de la migration dans le cinéma africain. Il est question pour de nombreuses personnalités issues du milieu académique, cinématographique et des médias de mener des réflexions sur les différents aspects liés à la représentation de la migration dans le 7ème art au niveau africain.

Le scénariste, réalisateur, photographe et anthropologue congolais, David Pierra Villa, a affirmé que les scénaristes africains ont depuis toujours abordé la thématique de la migration dans leurs travaux compte tenu de l'ampleur de ce phénomène au niveau du continent africain.

Après avoir cité diverses productions cinématographiques traitant de cette

thématique, M. Villa a fait savoir que l'Afrique, et particulièrement les pays appartenant à l'Afrique de l'Ouest, a connu durant les années 60 et 70 plusieurs crises ayant contribué à une montée de la migration, notant que celle-ci constitue une alternative pour les habitants en quête d'un meilleur avenir.

Néanmoins, un défi reste à relever par les cinéastes africains dans le traitement de cette

thématique, qu'est la migration. Puisque les raisons derrière cette montée de la migration au niveau du continent africain sont d'ordre économique, et que les pays européens n'acceptent pas pour autant ce phénomène. « Le vrai défi aujourd'hui est que les pays européens n'acceptent plus l'afflux d'immigrants et de réfugiés », a souligné Catherine Ruelle, une critique de cinéma



Zaouli masque

français. Une programmation riche et variée sur l'immigration dans le cinéma africain, le panorama du film marocain ainsi que des

programmes relatifs aux enfants étaient au menu lors de ce Festival international du film transsaharien de Zagora.

Nadia Edodji

Lire

« A la recherche du temps perdu VI » de Marcel Proust. Ed livri 2014 Pp 1

« Mademoiselle Albertine est partie ! » Comme la souffrance va plus loin en psychologie que la psychologie ! Il y a un instant, en train de m'analyser, j'avais cru que cette séparation sans s'être revus, était justement ce que je désirais, et comparant la médiocrité des plaisirs que me donnait Albertine à la richesse des désirs qu'elle me privait de réaliser, je m'étais trouvé

subtil, j'avais conclu que je ne voulais plus la voir, que je ne l'aimais plus. Mais ces mots : « Mademoiselle Albertine est partie » venaient de traduire dans mon cœur une souffrance telle que je ne pourrais pas y résister plus longtemps. Ainsi ce que j'avais cru n'être rien pour moi, c'était tout simplement toute ma vie. Comme on s'ignore. Il fallait faire cesser immédiatement ma souffrance. Tendre pour moi-même comme ma mère pour ma grand-mère mourante, je me disais, avec cette même bonne volonté qu'on a de ne pas laisser souffrir ce qu'on aime : « Aie une

seconde de patience, on va te trouver un remède, sois tranquille, on ne va pas te laisser souffrir comme cela. » Ce fut dans cet ordre d'idées que mon instinct de conservation chercha pour les mettre sur ma blessure ouverte les premiers calmants : « Tout cela n'a aucune importance parce que je vais la faire revenir tout de suite. Je vais examiner les moyens, mais de toute façon elle sera ici ce soir. Par conséquent inutile de me tracasser. » « Tout cela n'a aucune importance », je ne m'étais pas contenté de me le dire, j'avais tâché d'en donner l'impression à Françoise en ne laissant pas paraître

devant elle ma souffrance, parce que, même au moment où je l'éprouvais avec une telle violence, mon amour n'oubliait pas qu'il lui importait de sembler un amour heureux, un amour partagé, surtout aux yeux de Françoise qui, n'aimant pas Albertine, avait toujours douté de sa sincérité. Oui, tout à l'heure, ayant l'arrivée de Françoise, j'avais cru que je n'aimais plus Albertine, j'avais cru ne rien laisser de côté ; en exact analyste, j'avais cru bien connaître le fond de mon cœur. Mais notre intelligence, si grande soit-elle, ne peut apercevoir les éléments qui le composent et qui

restent insoupçonnés tant que, de l'état volatil où ils subsistent la plupart du temps, un phénomène capable de les isoler ne leur a pas fait subir un commencement de solidification. Je m'étais trompé en croyant voir clair dans mon cœur. Mais cette connaissance que ne m'avaient pas donnée les plus fines perceptions de l'esprit, venait de m'être apportée, dure, éclatante, étrange, comme un sel cristallisé, par la brusque réaction de la douleur. J'avais une telle habitude d'avoir Albertine auprès de moi, et je voyais soudain un nouveau visage de l'Habitude... »

Cop 24 / Changement climatique

Adoption d'un Paquet climat à Katowice en Pologne

La 24e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a officiellement pris fin le vendredi 14 décembre dernier, mais les négociations entre les Etats se sont poursuivies jusque dans la soirée du samedi 15 décembre 2018. L'on concevait mal que la Cop 24 se termine sans avancées notoires après les déboires de Marrakech 2016 et de Bonn 2017. L'accouchement aura été difficile, mais les parties ont réussi finalement à adopter un Paquet climat contenant les lignes directrices de l'Accord de Paris signé il y a trois ans. Nous assistons là à une avancée significative dans la mise en œuvre de cet accord historique.



Michał Kurtyka jubillant à l'annonce du compromis

Après la Cop 21 à Paris, la Cop 24 tenue à Katowice en Pologne vient de s'inscrire durablement et positivement dans l'histoire. Dès l'entame des travaux, la société civile internationale et les activistes ont commencé à mettre la pression sur les politiques. Une grande manifestation a d'ailleurs sanctionné la première semaine. Après, beaucoup de participants étaient sceptiques par rapport à l'issue de cette 24e conférence du genre.

Le vendredi 14 décembre, toute la presse internationale, la société civile internationale ainsi que les autres participants qui n'avaient pas accès aux négociations ont attendu jusque tard dans la soirée dans l'espoir de partir avec une bonne nouvelle. Cela a été plusieurs fois reporté obligeant bon nombre d'entre eux à partir. Cette situation a renforcé le sentiment de pessimisme qui régnait. Mais quelle ne fut notre surprise à tous d'apprendre dans la soirée du samedi qu'un Paquet climat contenant les lignes directrices de l'Accord de Paris a été adopté. Une avancée que n'ont pas manqué de saluer le secrétaire

général des Nations unies, Antonio Guterres, la chef de l'ONU pour le climat, Patricia Espinosa, le président de la Cop 24, le ministre polonais, Michał Kurtyka, le point focal national de la CCNUCC au Togo, Komlan Azankpo et tous les autres participants.

Un Paquet climat pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris d'ici 2020

Ce Paquet climat contient un ensemble de lignes directrices favorisant la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le Paquet climat de Katowice favorisera la coopération internationale et une plus grande ambition au niveau des Nations. Les lignes directrices favoriseront la confiance entre les Etats.

« Toutes les Nations ont travaillé sans relâche. Toutes les Nations ont montré leur engagement. Toutes les Nations peuvent quitter Katowice avec un sentiment de fierté, sachant que leurs efforts ont été récompensés. Les lignes directrices contenues dans le paquet climat de Katowice constituent la base de la mise en œuvre de l'Accord de Paris à

partir de 2020 », s'est réjoui Michał Kurtyka, président de la Cop 24 qui était dans une euphorie totale.

Le Paquet climat expose comment les pays fourniront les informations sur leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) qui décrivent leurs actions climatiques nationales. Ces informations comprennent des mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi que les détails de l'aide financière pour l'action climatique dans les pays en développement.

Patricia Espinosa de son côté a déclaré : « ceci est une excellente réussite. Le système multilatéral a livré un résultat solide. Ceci est une feuille de route au service de la communauté internationale pour lutter contre les changements climatiques. Les lignes directrices que les délégations ont travaillées jour et nuit sont équilibrées et reflètent clairement la façon dont les responsabilités sont réparties entre les Nations du monde. Ils intègrent le fait que les pays ont des capacités différentes ainsi que des réalités économiques et sociales variées, tout

en fournissant les bases d'une ambition sans cesse croissante ».

Voilà qui reflète la justice climatique tant réclamée par la société civile internationale et les activistes. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pense que les actions doivent désormais être guidées par l'ambition. « L'ambition sera au centre du sommet sur le climat que je convoquerai en septembre 2019. L'ambition doit guider tous les Etats membres dans la finalisation de leurs CDN à l'horizon 2020 afin d'inverser la tendance actuelle », a-t-il laissé entendre.

Le point focal national de la CCNUCC au Togo, Komlan Azankpo, est plutôt satisfait de l'issue de cette Cop. « C'est une Cop satisfaisante, à partir du moment où elle a permis aux parties de s'accorder sur le minimum des règles et modalités permettant d'opérationnaliser l'Accord de Paris sur le climat », nous a-t-il confié dans un échange sur la question.

Selon la CCNUCC, les problèmes qu'il reste à résoudre concernent l'utilisation d'approches coopératives, ainsi que le mécanisme de développement durable tel qu'il figure dans l'article 6 de l'Accord de Paris. Ceux-ci permettront aux pays de répondre à une partie de leurs engagements d'atténuation nationaux à travers ce qu'on appelle « les mécanismes de marché ».

Les mécanismes du marché fournissent des

instruments souples pour diminuer les coûts de réduction des émissions, tels que les marchés du carbone. Au-delà de ces avancées, il faut relever que les pays comme les Etats-Unis, le Brésil, l'Arabie saoudite ne cessent de bloquer l'avancée des négociations. D'ailleurs, le Brésil ne pourra plus organiser la Cop 25 qui lui était normalement attribuée. La prochaine conférence se tiendra au Chili et des consultations fourniront des éclaircissements sur la ville hôte et date exacte en temps opportun.

Les principales annonces à retenir de la 24e conférence des parties

De nombreux pays développés se sont engagés à travers un soutien financier pour permettre aux pays en développement d'agir. Ceci est particulièrement important pour la reconstitution du Fonds vert pour le climat. L'Allemagne et la Norvège comptent doubler leurs contributions. Le Fonds d'adaptation a reçu un total de 129 millions d'USD.

L'engagement des Banques multilatérales de développement (BMD), des organisations internationales, des entreprises, des investisseurs et de la société civile présentes en Pologne a contribué à renforcer la volonté politique vers ce résultat appréciable. L'engagement de la Banque mondiale pour 200 milliards de dollars pour la période 2021-2025 et celui de la Coalition C40 cities (pour des villes durables) sont également à retenir.

Source : Service de presse de la CCNUCC

Edem Dadzie, de retour de Katowice

Médias

La Voix de l'Amérique émet officiellement au Togo sur la 102.3 FM

Annoncé depuis le 25 septembre 2018 et la signature d'une convention de diffusion entre le gouvernement et l'Ambassade des Usa, le service de diffusion VOA (La Voix de l'Amérique) émet officiellement au Togo sur la 102.3 FM.

La nouvelle station va couvrir, pour ses grands débuts, la Région Maritime et propose dans sa grille de programmes, des émissions radiophoniques bilingues et des cours d'anglais.

« Pour concrétiser son

ambition de devenir un hub international de services, de la logistique et des transports, le Togo a besoin d'une population parlant anglais », a indiqué l'ambassadeur des Usa au Togo, David Gilmour, lors du lancement officiel, en présence du

président de la Haac, Pitalounani Télou.

L'organe créé en 1942 et émettant en une cinquantaine de langues pour ses émissions radiophoniques, s'est engagé à respecter les réglementations en vigueur au Togo.



Des efforts seront également mis en œuvre, pour la couverture prochaine de l'ensemble du territoire. republiquetogolaise.com

A la présidence de la République Faure Gnassingbé a reçu le patron de l'Ufoa

Lomé a accueilli du 6 au 16 décembre le tournoi des moins de 20 ans (U20) des Fédérations ouest africaines de Football (Ufoa). Le patron de cette organisation ouest africaine, Col. Major Djibrilla Hima Hamidou, a été reçu, par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. L'entretien a consisté confie-t-il à Togo Presse à de faire un compte rendu au chef de l'Etat du déroulement de ce tournoi.

« Nous venons de terminer un deuxième tournoi depuis notre prise de fonction. C'est un tournoi très relevé que nous venons d'organiser. Nous l'avons initié dans le but de préparer les équipes de notre zone qui sont qualifiées pour la coupe des U20 qui se déroulera au Niger. Si vous avez remarqué,

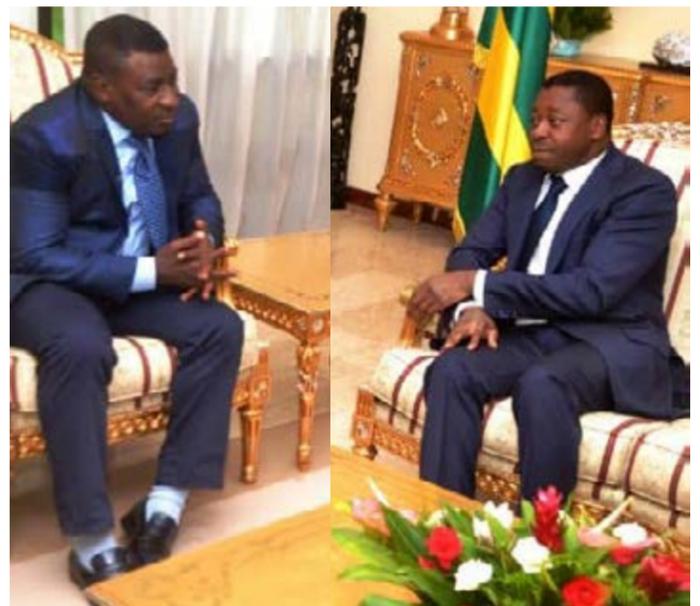
sur les huit pays qui vont jouer cette coupe d'Afrique des nations des U20, 6 pays étaient présents à ce tournoi » a-t-il précisé.

Le président Djibrilla Hima Hamidou a relevé aussi que, le chef de l'Etat a beaucoup apprécié le haut niveau de la compétition. C'est pourquoi, a-t-il dit, le président

Faure Gnassingbé a promis épauler l'union zonale pour plus de performance et de qualité de jeu, afin de donner plus de chance à la jeunesse de la sous-région.

La coupe de l'UFOA aussi connu sous le nom de coupe Général Eyadema a été créée en 1977. C'est une compétition de football qui oppose les vices-champions des clubs affiliés à l'UFOA. Elle regroupe tous les 16 de l'Afrique de l'ouest.

Depuis quelques années déjà, cette union a été subdivisée en deux groupes A et B. Le groupe A est composé de 9 pays, notamment du Mali, Sénégal, Gambie, Cap Vert,



Entretien entre Faure Gnassingbé et le président de l'UFOA

Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mauritanie et Sierra Leone.

Le groupe B avec 7 pays est composé de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Burkina Faso, du

Ghana, du Niger, du Nigéria, et du Togo. Le tournoi de cette année a été remporté par le Sénégal. Cette édition a été remportée par le Sénégal devant le Nigéria en finale.

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

 **LE TABLIER**
restaurant – bar – pizzeria

Soirée Orchestre Live
avec Buffet

Samedi 29
Décembre 2018
à partir de
19H00

Prix par personne :
10.000 Fcfa
hors boissons

Confirmation au:
00228 91 36 23 66
00228 96 96 80 80

A l'occasion des fêtes de fin d'année et de ses un an , le Restaurant Le Tablier organise une soirée orchestre live, variétés, jazz (Ribouem) à votre intention pour clôturer en beauté cette année. Prenez vos cartes à l'avance ou réserver des tables. 🎈 🎈 🎈